



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 37772

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la consommation de cannabis par les jeunes. La France détient un triste record : celui du plus grand nombre de jeunes fumeurs de cannabis d'Europe. Selon l'Observatoire français des drogues, la consommation de cette drogue est en hausse continue. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin de sensibiliser les jeunes aux incidences néfastes de la consommation de cannabis sur la santé, et plus particulièrement sur la baisse de vigilance, qui conduisent ces fumeurs de haschich à l'échec scolaire et à se transformer en utilisateurs potentiels de drogues dures.

Texte de la réponse

Le dernier rapport de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) souligne effectivement une nette augmentation de la consommation de cannabis au cours des dernières années, particulièrement chez les jeunes. Parallèlement, on observe sur cette période un développement sensible de la consommation de drogues en milieu festif, en particulier d'ecstasy et d'amphétamines. Cette tendance concerne l'ensemble des pays européens. Le Gouvernement a pleinement pris la mesure de ce phénomène et a affiché comme prioritaires la lutte contre la banalisation du cannabis et le développement d'une politique de prévention efficace. Une campagne de communication menée par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) est actuellement en préparation afin de diffuser des repères clairs sur les effets de la consommation du cannabis auprès du grand public, des jeunes et des parents. Par ailleurs, dans le cadre du projet de loi relatif à la politique de santé publique en discussion au Parlement, il est proposé de rendre obligatoire dans les collèges et les lycées la délivrance d'une information sur les conséquences de la consommation de drogue.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37772

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2004, page 3032

Réponse publiée le : 27 juillet 2004, page 5872